

Le 28 juin 2018

La Ville prend des mesures pour encourager l'aménagement durable

BRAMPTON, ON – Lors de sa réunion du mercredi 27 juin, le conseil municipal de Brampton a approuvé une recommandation du personnel de la Ville selon laquelle toutes les nouvelles demandes d'aménagement de sites, d'avant-projets et de plans de masse doivent atteindre au moins un seuil de durabilité de niveau bronze tel que spécifié dans les lignes directrices pour l'aménagement d'une communauté durable de la Ville.

La ville de Brampton adopte une approche globale de la planification et de la conception de collectivités durables. Les lignes directrices pour l'aménagement d'une communauté durable et l'outil d'évaluation de durabilité sont deux outils conçus pour mesurer la performance en matière de durabilité environnementale des nouvelles demandes en matière d'aménagement.

Les lignes directrices pour l'aménagement d'une communauté durable font partie des lignes directrices sur l'aménagement de la ville. Elles établissent des mesures qualitatives pour guider la planification et l'aménagement de nouvelles communautés et bâtiments, faisant partie intégrante de l'examen et de l'évaluation de la planification secondaire et de masse, des plans de lotissement et des plans de site.

En plus du document décrivant les lignes directrices pour l'aménagement d'une communauté durable, la Ville a élaboré en collaboration avec les Villes de Vaughan et de Richmond Hill, un outil d'évaluation de la durabilité qui contient des paramètres et des cibles établies pour évaluer et donner une cote à la performance évaluer et noter la performance environnementale en matière de durabilité des nouvelles demandes d'aménagement. Avec plus de 50 mesures de durabilité, les promoteurs de projet de Brampton ont un éventail d'options pour atteindre le niveau bronze de Brampton. Afin d'atteindre le nouveau niveau bronze requis, les demandes d'élaboration de plans d'aménagement doivent obtenir de 35 à 52 points, les plans d'ébauche de 29 à 39 points et les plans de masse de 30 à 38 points.

La durabilité est un thème clé de la Vision 2040 de Brampton. La Vision prépare le terrain pour que Brampton devienne un banlieue moderne modèle qui met l'accent sur la qualité de vie, la durabilité, la compétitivité et la résilience, et qui détermine les orientations pour l'avenir. D'ici 2040, la Ville accordera la priorité à la durabilité et à la résilience grâce à une planification et un aménagement intégrés qui tiennent compte des répercussions à long terme sur les personnes, la planète et les profits.

Pour de plus amples renseignements sur la durabilité et pour lire la Vision 2040 de Brampton, visitez le www.brampton.ca.

Citation

« En exigeant que les demandes d'aménagement atteignent une cote de durabilité minimale, la Ville ouvre la voie à un aménagement plus durable. Nous sommes convaincus que la communauté de l'aménagement profitera pleinement de cette occasion pour aider notre environnement local, et nous avons hâte de voir Brampton continuer à s'aménager d'une manière plus respectueuse de l'environnement. »

-30-

Brampton voit encore plus grand. Notre organisation est prête pour l'avenir et sa vision est bien ciblée. Nous savons que la croissance, la jeunesse et la diversité de notre communauté nous donnent un avantage unique. Nous sommes situés au centre du super corridor d'innovation canadien, nous encourageons les investissements et faisons croître notre succès sur le plan international. Nous développons des centres urbains dynamiques qui suscitent les opportunités et instaillent de la fierté chez les gens qui vivent et travaillent ici. Nous faisons progresser Brampton pour qu'elle devienne une ville branchée, novatrice, inclusive et audacieuse. Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#). Pour en savoir plus, visitez le www.brampton.ca.